34 034
agriculteurs remplacés

18 395
agents de remplacement

290
services de remplacement



- Solidarité
- Engagement
- Proximité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Contribuer à la sérénité des agriculteurs
en assurant la continuité de leur exploitation



service de remplacement
S'engager - consolider - cultiver



Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

Il y a des années où les chiffres racontent une rupture. 2025 n'en fait pas partie, et c'est une bonne nouvelle. Avec 4 702 876 heures de remplacement, notre activité se maintient à un niveau élevé. Surtout, nous avons remplacé davantage d'agricultrices et d'agriculteurs que l'an passé : 34 034, soit 1,9 % de plus. Dans un contexte où le nombre d'actifs agricoles continue de baisser, et alors que nos adhérents sont un peu moins nombreux (63 619), plus d'un sur deux a fait appel à son Service de Remplacement au cours de l'année. Ce taux d'utilisation de 53,5 % est la meilleure preuve de l'utilité de notre réseau.

Ce qui me frappe le plus cette année, c'est la place prise par les congés. Ils représentent désormais plus d'un tiers de notre activité et ont bénéficié à 21 060 exploitants, 13,2 % de plus qu'en 2024. Partir quelques jours, souffler, passer du temps en famille : ce qui paraissait hier impensable pour beaucoup d'entre nous devient enfin une évidence. Je m'en réjouis, parce qu'un agriculteur qui se repose est un agriculteur qui dure.

Cette attention portée à soi se retrouve dans le répit, qui continue de progresser. En février, nous avons signé avec la MSA une convention nationale pour faciliter le recours à l'aide au répit : un engagement fort aux côtés des agriculteurs en situation d'épuisement.
Elle se retrouve aussi dans les congés de maternité et de paternité, dont ont bénéficié 4 291 exploitantes et exploitants, soit 9,9 % de plus qu'en 2024. Les remplacements pour maladie, accident ou décès concernent davantage d'exploitants, pour des arrêts plus courts : quand l'imprévu frappe, le réseau répond présent, vite.

Je veux aussi être lucide : les remplacements pour formation et développement agricole reculent. Se former, s'engager, prendre part à la vie de nos organisations reste difficile quand le travail ne s'arrête jamais. C'est un point de vigilance pour les années à venir, car notre métier a besoin d'agriculteurs formés et engagés.

Rien de tout cela ne serait possible sans nos 18 395 agents de remplacement. Ce sont eux qui, chaque jour, prennent les clés de nos exploitations et en assurent la continuité.

Le 13 septembre, à Vieux-Manoir, la 4e édition du Concours national des agents de remplacement a réuni 55 d'entre eux. Elle a montré, une fois encore, la technicité et l'esprit d'équipe de ce beau métier. Bravo à l'équipe de Normandie, et merci à tous les participants.

Remplacer un agriculteur, c'est lui permettre de souffler, de se soigner, de se former ou simplement de vivre sa vie de famille : c'est au cœur de sa qualité de vie et de travail. Cette promesse repose sur les agents de remplacement. C'est pourquoi, en 2025, nous avons fait de leur propre qualité de vie au travail une priorité, en passant de la réflexion à l'action. Avec le projet QVCT, agents, collaborateurs et adhérents ont construit ensemble des solutions concrètes pour mieux accueillir, accompagner et sécuriser les missions. Avec ATIRHA, nous avons voulu mieux soutenir nos équipes face aux situations humaines les plus difficiles. Avec Dégenrons, nous nous sommes engagés pour un métier plus ouvert aux femmes et plus respectueux de chacune et chacun.

Je remercie chaleureusement les élus, les équipes administratives, les agents et nos partenaires, qui font vivre chaque jour la solidarité entre agriculteurs. C'est cette solidarité qui fait notre force, et c'est elle que nous continuerons à porter en 2026.

Corentin LOCHON
Président de Service de Remplacement France

NOTRE MISSION

contribuer à la sérénité de nos adhérents en assurant la continuité de leur exploitation, dans le respect de nos valeurs de solidarité, d'engagement et de proximité.

NOUS ACCOMPAGNONS LES AGRICULTRICES ET LES AGRICULTEURS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE :

- **Lors d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ;**
- **Pour prendre des vacances, un week-end, du temps libre ;**
- **Pour se former, acquérir et développer de nouvelles compétences ;**
- **Lors d'un arrêt de travail, maladie, accident, burn-out ;**
- **Pour participer au développement de son territoire et de son métier ;**
- **Pour exercer des mandats professionnels, syndicaux ou électifs.**

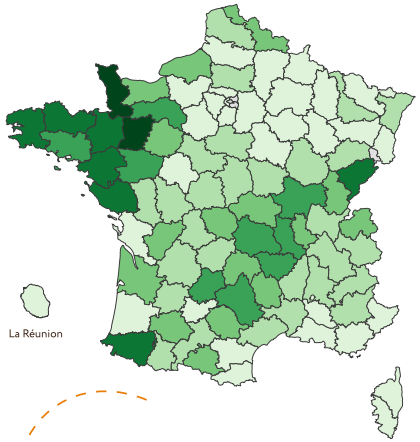
Les Services de Remplacement sont des associations Loi 1901 à but non lucratif créées et dirigées par des agriculteurs. Ils remplacent les exploitant(e)s agricoles qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation, en mettant à leur disposition un agent de remplacement salarié.

SOMMAIRE

En synthèse	PAGE 3
Le profil des adhérents	PAGE 4
Le profil des agents de remplacement	PAGE 5
Thématique de travail 2025 – La QVCT	PAGE 6
Congés et évènements familiaux	PAGE 7
Congés de maternité et de paternité	PAGE 8
Arrêts de travail maladie, accident et décès	PAGE 9
Aide au répit pour épuisement professionnel	PAGE 10
Mandats professionnels, syndicaux et électifs Formation et développement agricole	PAGE 11
Le degré de satisfaction des utilisateurs	PAGE 12

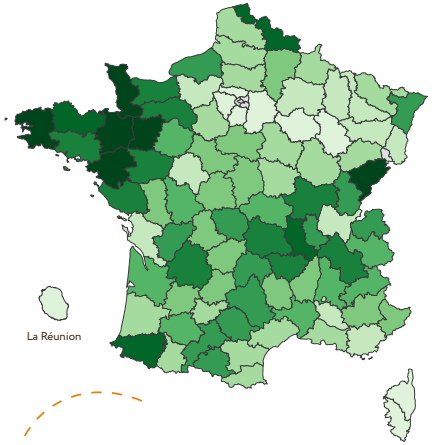
EN SYNTHÈSE

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT



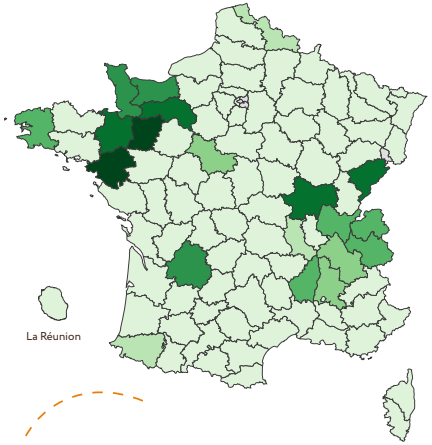
1-200 200-500 500-1 000
1 000-2 000 2 000-3 000
3 000-4 215

NOMBRE D'HEURES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



1-10 000 10 000-20 000
20 000-30 000 30 000-40 000
40 000-50 000 50 000-75 000
75 000-100 000 100 000-150 000
150 000-237 703

NOMBRE DE SERVICES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



1 2 3-5 6-10
11-15 16-20 21-26

TENDANCES GÉNÉRALES

En 2025, dans un contexte de baisse continue du nombre d'actifs agricoles, les Services de Remplacement confirment leur rôle structurant au sein du monde agricole.

L'activité globale se maintient à 4 702 876 heures de remplacement, un niveau quasi stable par rapport à 2024. En moyenne, chaque utilisateur a bénéficié de 19,7 jours de remplacement dans l'année. Dans le même temps, le nombre d'utilisateurs progresse de +1,9 %, illustrant un recours toujours plus large au service.

Le taux d'adhésion s'établit à 15,1 % des chefs d'exploitation.

Le taux d'utilisation atteint désormais 53,5 %, contre 51,1 % l'an passé : plus d'un adhérent sur deux a fait appel à son Service de Remplacement en 2025.

Répartition par motifs de remplacement :

L'activité reste très majoritairement centrée sur les absences sociales : maladies, accidents, décès, congés, maternité/paternité et répit, qui représentent 91,1 % de l'ensemble des heures effectuées. Les congés confirment leur place de premier motif de remplacement et représentent désormais plus d'un tiers de l'activité, devant les absences pour maladie, accident ou décès.

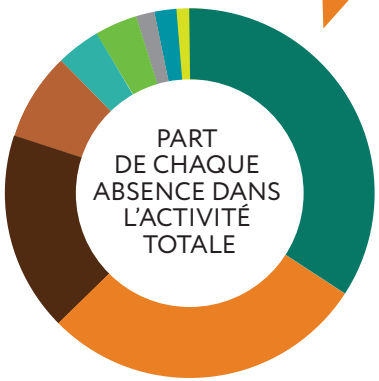
63 619 chefs d'exploitation adhérents

34 034 personnes remplacées

4,70 millions d'heures de remplacement

18 395 agents de remplacement

290 Services de Remplacement



- Congés **34,4 %** de l'activité totale
- Maladie / Accident / Décès **28,3 %**
- Congés de maternité **17,4 %**
- Congés de paternité **7,6 %**
- Complément de main-d'œuvre **4,1 %**
- Répit (épuisement professionnel) **3,4 %**
- Mandats (syndicaux, électifs, professionnels) **1,9 %**
- Développement agricole **1,7 %**
- Formation **1,1 %**

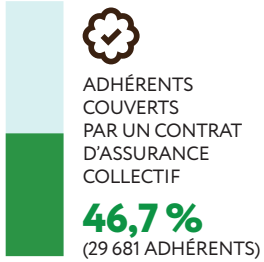
Cette activité a été assurée par **18 395 agents de remplacement**, toutes catégories de contrats confondues, soit **une hausse de 1,2 %** par rapport à 2024. Ils sont répartis dans 290 associations, soit 6 de moins qu'en 2024 (296) et 18 de moins qu'en 2023 (308), témoignant de la poursuite du processus de départementalisation dans notre réseau.

LE PROFIL DES ADHÉRENTS



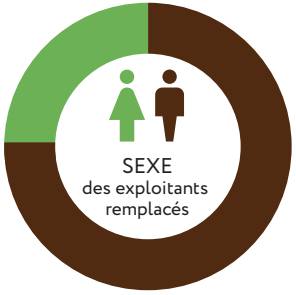
63 619
ADHÉRENTS

En 2025, le réseau des Services de Remplacement enregistre une légère contraction du nombre d'adhérents, en recul de 2,7 % par rapport à 2024, dans un contexte général de baisse du nombre d'actifs agricoles. Le taux d'utilisation progresse néanmoins : 53,5 % des adhérents ont fait appel au service au cours de l'année.



ADHÉRENTS COUVERTS PAR UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF

46,7 %
(29 681 ADHÉRENTS)



- Hommes **74,1 %**
- Femmes **25,9 %**

PARMI LES 34 034 EXPLOITANTS REMPLACÉS EN 2025,
8 799
SONT DES AGRICULTRICES, SOIT 25,9 %



- **53,5 %** des adhérents ont fait appel au service en 2025
- **51,1 %** (en 2024)



- Congés **21 060**
- Maladie, accident, décès **9 113**
- Paternité **2 765**
- Formation **2 489**
- Complément de main-d'œuvre **2 266**
- Répit **1 932**
- Développement agricole **1 794**
- Maternité **1 526**
- Mandats professionnels et électifs **976**
- Mandats syndicaux **584**



- Pays de la Loire **18,2 %**
- Auvergne-Rhône-Alpes **16,4 %**
- Bretagne **14,5 %**
- Occitanie **11 %**
- Nouvelle-Aquitaine **10,3 %**
- Normandie **10,2 %**
- Bourgogne-Franche-Comté **9,9 %**
- Hauts-de-France **2,8 %**
- Centre-Val de Loire **2,4 %**
- Grand Est **2,3 %**
- PACA **1,8 %**
- Île-de-France, Corse, Outre-mer **< 0,2 %**



- Hauts-de-France **84,4 %**
- PACA **81,0 %**
- Grand Est **80,6 %**
- Centre-Val de Loire **68,0 %**
- Bourgogne-Franche-Comté **63,1 %**
- Normandie **56,2 %**
- Auvergne-Rhône-Alpes **55,0 %**
- Nouvelle-Aquitaine **53,1 %**
- Bretagne **49,5 %**
- Occitanie **48,4 %**
- Pays de la Loire **38,8 %**

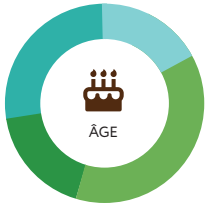
LE PROFIL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

LE PROFIL DES AGENTS

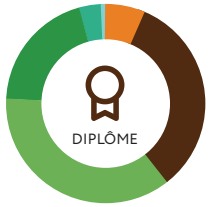
En 2025, les Services de Remplacement comptent **18 395 agents**, toutes catégories de contrats confondues, contre 18 184 en 2024, soit une hausse de 1,2 %. Cette progression illustre la capacité à attirer de nouveaux profils, malgré un contexte de tension sur le marché de l'emploi agricole. La population des agents reste marquée par sa jeunesse et le profil masculin : 55 % ont moins de 30 ans et les hommes représentent 67,8% des effectifs.
En matière de formation, 60% des agents possèdent un diplôme de niveau bac ou supérieur, complété par 33% BEP/CAP, 6,8% brevet des collèges et 0,3% sans diplômes.



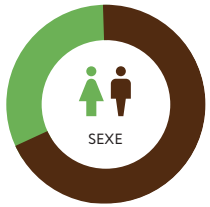
- Nouvelle-Aquitaine **2 709**
- Occitanie **2 459**
- Auvergne-Rhône-Alpes **2 435**
- Pays de la Loire **2 140**
- Normandie **2 023**
- Bourgogne-Franche-Comté **1 651**
- Grand Est **1 197**
- PACA **1 022**
- Bretagne **987**
- Hauts-de-France **832**
- Centre-Val de Loire **811**
- Île-de-France **58**
- Outre-mer **50**
- Corse **21**



- - de 20 ans **16,8 %**
- 20 à 30 ans **38,2 %**
- 30 à 40 ans **17,9 %**
- + de 40 ans **27,1 %**



- Brevet **6,8 %**
- BEP-CAP **33 %**
- BAC **36,2 %**
- BTS, BTSA, DEUG **20 %**
- Licence et Master **3,7 %**
- Sans diplôme **0,3 %**



- Hommes **67,8 %**
- Femmes **32,2 %**

ÉDITION 4e NATIONALE

CONCOURS NATIONAL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

Le samedi 13 septembre 2025, lors des Terres de Jim organisées à Vieux-Manoir (Seine-Maritime), s'est tenue la **4ème édition** du Concours national des agents de remplacement. L'événement a réuni **55 agents** venus de toute la France, répartis en **11 équipes régionales** de cinq personnes, pour mettre en lumière un métier essentiel au fonctionnement et à la solidarité du monde agricole.

Tout au long de la journée, les équipes se sont affrontées autour d'épreuves inspirées du quotidien des agents de remplacement : conduite de matériel au télescopique, gestion animale, prise de consignes, transmission des valeurs, organisation du travail, et une épreuve mystère intitulée « Pommé(e), tu ne le seras point ». Ces défis ont permis de valoriser la technicité, la polyvalence et l'esprit d'équipe qui caractérisent ces professionnels.



L'édition 2025 s'est conclue sur la victoire de l'équipe de Normandie, devant le Grand Est et les Pays de la Loire. Une belle reconnaissance pour ces femmes et ces hommes qui œuvrent au quotidien au service des agriculteurs et de la vitalité des territoires.



UNE AVENTURE HUMAINE, ÇA TE TENTE ?



Basile

22 ans, agent de remplacement en Provence-Alpes-Côte d'Azur

« J'ai choisi ce métier pour changer d'exploitation, travailler en extérieur et être polyvalent : je remplace sur des poules, des vaches, des moutons, des chèvres, du maraîchage. Les agriculteurs me respectent parce qu'ils me donnent l'exploitation en main, ils me donnent les clés. »



Léa

29 ans, agente de remplacement en Charente (16)

« C'est un métier avec beaucoup de diversité : on rencontre pas mal de monde et il n'y a pas de routine, parce que chaque exploitation est différente.
Ce qui compte, c'est d'aider les exploitants pour qu'ils puissent partir tranquilles en vacances. »



Jérémie

38 ans, agent de remplacement en Vendée (85), depuis 18 ans

« Ce que j'aime le plus, c'est découvrir de nouvelles choses, de nouvelles productions. C'est une très bonne école. Notre métier, c'est de venir en aide à l'agriculteur, d'être là pour le soutenir. Moi, je pense que je vais rester dans ce métier-là. »



Jeanne

24 ans, agente de remplacement en Gironde (33)

« Je pars de rien, je ne connaissais pas du tout ce métier. Aujourd'hui, j'ai davantage confiance en moi, parce que je vois que je suis capable de faire des choses : conduire un tracteur ou mener des vaches. »

VOIR LES VIDÉOS PORTRAITS DES AGENTS DE REMPLACEMENT

THÉMATIQUE DE TRAVAIL 2025



LA QVCT : DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

Après une année 2024 consacrée à l'identification des enjeux. Nous avons mené en 2025 la mise en œuvre concrète de cette démarche en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail des agents de remplacement.

PROJET ATIRHA

En 2025, nous avons participé au lancement du projet ATIRHA (« Accompagner les Transmissions-Installations et les Relations Humaines en Agriculture »), piloté par Trame avec plusieurs réseaux agricoles.

SR France y travaille plus particulièrement sur les situations dégradées rencontrées lors des missions de remplacement, qui peuvent exposer les agents comme les équipes administratives à une forte charge relationnelle ou émotionnelle.

Une enquête menée dans le réseau a permis d'objectiver les difficultés rencontrées et les besoins exprimés.

Le rapport qui en est issu souligne la nécessité de mieux outiller les Services de Remplacement pour anticiper et gérer ces situations, et de sécuriser les agents et les équipes administratives.

Des psychologues du travail ont été identifiés pour accompagner le réseau dans l'élaboration de procédures adaptées.

PROJET QVCT – ANACT

En 2025, Service de Remplacement France a poursuivi la mise en œuvre du projet QVCT, retenu dans le cadre de l'appel à projets FACT « Travail en agriculture : transitions, évolution démographique et nouveaux profils ». Il vise à améliorer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des agents de remplacement, au sein du réseau comme sur les exploitations, mais aussi à accompagner les adhérents, dont les pratiques d'accueil et de transmission des informations influencent directement la qualité et la sécurité des missions.



Cinq axes prioritaires ont été dégagés : l'accueil et l'intégration des salariés, l'accueil et le suivi des adhérents, le soutien apporté par les Services de Remplacement, l'organisation du travail et la clarification des rôles et des responsabilités.

Les solutions retenues portent notamment sur la formalisation de la prise de consignes, la création d'un « mode d'emploi » de l'exploitation, la structuration des parcours d'accueil des agents et des adhérents, et la mise en place de questionnaires de retour de mission. Elles seront expérimentées sur le terrain avant d'être ajustées, capitalisées puis diffusées à l'ensemble du réseau.

11 RÉGIONS & **28** DÉPARTEMENTS **MOBILISÉS**

4 GROUPES DE TRAVAIL

46 PARTICIPANTS, DONT **26 AGENTS** DE REMPLACEMENT

5 SÉQUENCES DE TRAVAIL
(1 journée en présentiel + 4 demi-journées à distance)

8 EXPÉRIMENTATIONS RETENUES
(2 par groupe de travail)

PROJET DÉGENRONS

Lancé en 2024 avec huit autres réseaux agricoles sous le pilotage du Réseau CIVAM, le projet Dégenrons nous a permis de mener, pour la première fois, une étude sur la place des femmes dans le métier d'agent de remplacement. En 2025, après des entretiens auprès de 16 agentes et de 9 responsables de structures, deux enquêtes nationales ont recueilli les réponses de 158 agentes et de 47 managers. Les résultats ont ensuite été partagés et analysés au sein d'un groupe de travail réunissant agentes, élues et responsables d'équipes.

1 agente sur 5
a hésité avant de candidater : un frein que le réseau veut lever pour attirer davantage de femmes.

20 %
des répondantes déclarent avoir été confrontées à des situations de violences sexistes et sexuelles dans le cadre de leur activité au sein des services de remplacement.

76 %
des structures souhaitent que leurs équipes soient formées à la prévention des violences sexistes et sexuelles.

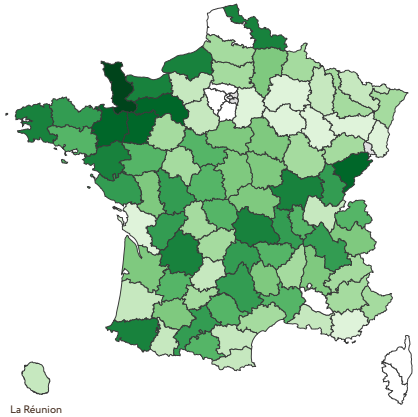
Ces travaux ont fait de la prévention des violences sexistes et sexuelles une priorité d'action. L'étude propose des leviers concrets pour mieux prévenir ces situations, accompagner les agentes et faire de l'égalité professionnelle, de la prévention des violences et de la qualité de vie et des conditions de travail des facteurs d'attractivité et de fidélisation pour l'ensemble du réseau. Malgré la fin du financement du projet, le groupe de travail se poursuit en 2026.

NOS ÉTUDES ET RAPPORTS

CONGÉS ET ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

21 060
BÉNÉFICIAIRES

1 615 757
NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures de remplacement par département

○ 0 ● 1-1 500 ● 1 500-5 000
● 5 000-10 000 ● 10 000-15 000
● 15 000-20 000 ● 20 000-30 000
● 30 000-50 000 ● 50 000-100 000
● 100 000-152 557



FLORENT, ÉLEVEUR LAITIER DANS LA LOIRE (42)

Associé à son frère Benoît sur l'exploitation familiale, Florent poursuit une histoire dans laquelle le Service de Remplacement occupe depuis longtemps une place importante.

« Nous prenons chacun quatre semaines de vacances dans l'année, soit environ huit semaines de remplacement au total. Nous faisons intervenir des personnes que nous avons formées : elles connaissent bien la ferme et son fonctionnement, donc la continuité du travail se passe bien. »

Pour Florent, le Service de Remplacement représente bien plus qu'une solution pour partir en congé. Son père a pu compter sur ce soutien à plusieurs moments difficiles :

« Mon père a eu plusieurs accidents au cours de sa carrière. Des agents sont alors intervenus sur l'exploitation pendant de longues périodes. Sans le Service de Remplacement, trouver de la main-d'œuvre aurait été très compliqué, surtout lorsque mon frère et moi étions encore jeunes. C'est une organisation structurée, un réseau dont il ne faut pas se priver, parce que c'est utile. »



HERVÉ, ÉLEVEUR LAITIER DANS LA LOIRE (42)

Associé à sa femme et à son frère au sein d'une exploitation laitière familiale, Hervé a eu recours au Service de Remplacement lors des congés maternité de son épouse. Après trois naissances, une quatrième grossesse s'est malheureusement terminée par la perte de leur bébé.

« La quatrième grossesse s'est mal terminée et nous avons perdu le bébé. Comme elle était déjà avancée, nous avons quand même pu bénéficier du congé maternité, puis d'un congé de deuil. Cela nous a permis d'avoir du remplacement pendant cette période difficile. »

Plusieurs salariés se sont relayés pour assurer la continuité du travail pendant le congé maternité. Lorsqu'une personne n'était pas disponible, le Service de Remplacement organisait la relève. C'est également lui qui a informé le couple de la possibilité de prendre un congé de deuil :

« Dans l'ensemble, tout s'est bien passé, y compris pour l'administratif. Le congé de deuil, c'est le Service qui nous l'a proposé. Pour moi, c'est vital : c'est une sécurité pour nos exploitations. Il y a le remplacement, mais aussi toute la gestion des salariés que nous n'avons pas à faire nous-mêmes. »

LIDL FRANCE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DU SERVICE DE REMPLACEMENT

Engagé depuis 2021 aux côtés du Service de Remplacement, Lidl France a poursuivi son soutien en 2025. Ce partenariat permet concrètement aux producteurs **engagés en contrat tripartite avec leur organisation de producteur et l'enseigne, de bénéficier jusqu'à 7** jours de congé tout en assurant la continuité de leur exploitation. Il repose sur une cagnotte solidaire, alimentée par une partie des bénéfices issus de la vente de produits **du terroir** sélectionnés dans les magasins Lidl.

En 2025, Lidl France a reconduit ce partenariat avec un don total de **200 000 euros**, qui a notamment permis de financer **2 328 journées** de remplacement pour congés, soit 8 % de plus qu'en 2024, au bénéfice de **370 producteurs** dans **36 départements**.

Lidl France a aussi soutenu la 4e édition du Concours national des agents de remplacement. Ce soutien fidèle et durable fait de Lidl France un partenaire important du réseau : il contribue à faire du droit au repos une réalité pour les agriculteurs et à valoriser le métier d'agent de remplacement.



FOCUS

LE CRÉDIT D'IMPÔT REMPLACEMENT PROLONGÉ JUSQU'EN 2027

La loi de finances pour 2025 a prorogé le crédit d'impôt pour dépenses de remplacement pour congé des exploitants agricoles jusqu'au 31 décembre 2027. Le dispositif renforcé en 2024 est maintenu : il couvre jusqu'à 17 jours de remplacement par an, avec une prise en charge de 60 % pour les congés et de 80 % pour la maladie, l'accident du travail et la formation. Cette visibilité de trois ans permet aux exploitants de continuer à planifier sereinement leurs absences et de faire du remplacement un réflexe.

CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ

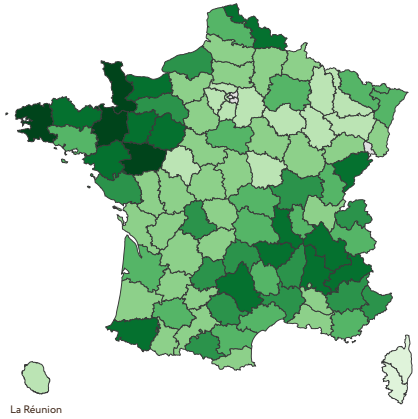
1 176 958
NOMBRE D'HEURES

dont maternité :
818 344 h

dont paternité :
358 614 h

4 291
BÉNÉFICIAIRES

dont 1 526 congés maternité et 2 765 congés paternité



Nombre d'heures de remplacement par département

1-1 500 · 1 500-5 000 · 5 000-10 000 · 10 000-15 000 · 15 000-20 000 · 20 000-30 000 · 30 000-41 128



ALINE ET ANTONY, ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS DANS LA LOIRE (42)

Installés sur une exploitation familiale dans la Loire, Aline et Anthony ont fait appel au Service de Remplacement à la naissance de leur deuxième enfant. Après un accouchement compliqué, Aline avait besoin de temps pour récupérer et s'occuper de leur fille..

« Pour ma part, le remplacement a été indispensable. J'allaitais ma fille et je n'aurais jamais pu reprendre le travail. Anthony, seul, n'aurait pas pu tout assurer. Il fallait vraiment avoir quelqu'un sur l'exploitation. »

Ancien agent de remplacement pendant dix ans, Anthony connaissait déjà le dispositif. Le couple a également pu compter sur l'équipe pour l'accompagner dans les démarches liées aux congés et le suivi de leur dossier.

Pendant qu'Aline était à la maternité, Anthony devait s'occuper des enfants tout en assurant la continuité de l'activité. L'intervention d'un agent lui a permis de déléguer une partie du travail à la ferme.

« Il fallait pouvoir déléguer facilement. L'agent devait être autonome et savoir se débrouiller. Le fait qu'il connaisse déjà la ferme nous a beaucoup aidés », explique Anthony. »



ENQUÊTE NATIONALE : PLUS DE 9 DEMANDES DE REMPLACEMENT MATERNITÉ-PATERNITÉ SUR 10 SATISFAITES

Fin 2025, Service de Remplacement France a mené une enquête auprès des associations départementales sur la prise en charge des congés maternité et paternité au cours des exercices 2023 et 2024. **80 départements** sur 89 **y ont répondu**.

Sur 2 394 demandes de remplacement transmises par la MSA, **2 186** ont été prises en charge favorablement par les Services de Remplacement, soit un taux **de réponse favorable de 91,3 %**. Le taux de refus s'établit à 8,7 %.

PARMI CES REFUS :

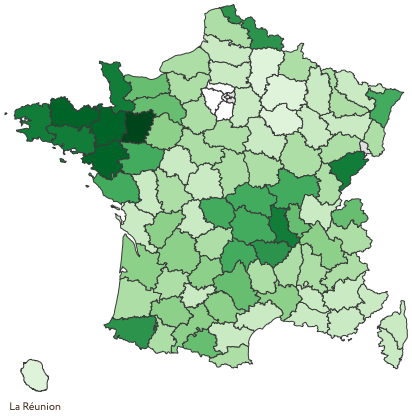
- **58 %** sont liés à l'absence de salarié disponible à la date demandée ou disposant des compétences requises ;
- **33 %** correspondent au choix de l'exploitant de percevoir les indemnités journalières ;
- **5 %** concernent une activité exercée sous forme de société commerciale ;
- **4 %** relèvent d'un refus d'acquitter l'adhésion à l'association.

ARRÊTS DE TRAVAIL
(maladie, accident, décès)

MALADIE, ACCIDENT, DÉCÈS

9 113
BÉNÉFICIAIRES

1 330 445
NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures de remplacement par département

0 · 1-1 500 · 1 500-5 000
5 000-10 000 · 10 000-15 000
15 000-20 000 · 20 000-30 000
30 000-40 000 · 40 000-60 000
60 000-80 000 · 80 000-83 805







PIERRE,
POLYCULTEUR-ÉLEVEUR EN CÔTE-D'OR (21)

Installé depuis 2018 sur la ferme familiale, dont il représente la troisième génération, Pierre travaille seul sur une exploitation de polyculture-élevage avec un atelier d'engraissement de bovins charolais. Après une chute d'environ 2,50 mètres, une fracture ouverte du poignet l'a contraint à une longue convalescence.

« Après ma chute, j'ai eu une fracture ouverte avec luxation complète du poignet. J'ai porté un fixateur externe pendant trois mois. Je ne pouvais plus travailler seul : le Service de Remplacement a mis les choses en place facilement et rapidement, malgré la gravité de la situation. »

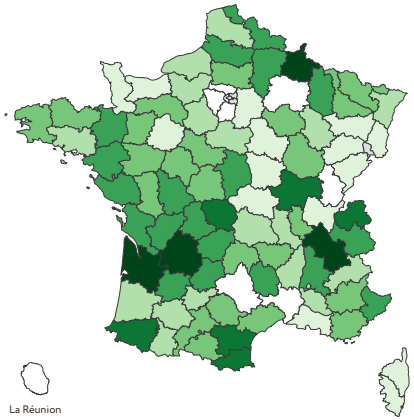
Au fil de sa convalescence, plusieurs agentes sont intervenues. En prenant le temps de transmettre ses méthodes et ses consignes, Pierre a pu leur confier progressivement davantage de responsabilités, notamment pendant les moissons.

« J'ai pris le temps de montrer le travail et de bien expliquer mes consignes. La première agente a transporté le grain à la coopérative sans erreur et dans le respect des consignes.
Pour la moisson suivante, j'ai formé une autre agente à la conduite de la batteuse :
elle a fini par se débrouiller seule.
C'était vraiment du bonheur de travailler avec elles. »
(Le prénom a été modifié.)

AIDE AU RÉPIT POUR ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

1 932
BÉNÉFICIAIRES

161 989
NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures de remplacement par département

0 · 1-500 · 500-1 000 · 1 000-2 000 · 2 000-4 000 · 4 000-6 000 · 6 000-10 520



L'AIDE AU RÉPIT
un dispositif clé pour la prévention de l'épuisement professionnel.

Proposée par la MSA aux exploitants en situation de fragilité, l'aide au répit finance un remplacement temporaire sur l'exploitation, jusqu'à deux fois 14 jours après évaluation par un travailleur social. Un outil de prévention essentiel : en 2025, les Services de Remplacement ont réalisé 161 989 heures de répit au bénéfice de 1 932 exploitants.



MARIE ET BERTRAND, ÉLEVEURS LAITIERS DANS LA LOIRE (42)

Après le décès accidentel du frère de Bertrand, également associé au GAEC, Marie et Bertrand se sont retrouvés seuls face à une exploitation auparavant conduite à trois. L'émotion reste vive lorsque Marie évoque cette période :

« Ce n'est pas facile d'en parler, parce que ce n'est pas si loin. On s'est retrouvés à deux pour faire le travail de trois. On avait la tête dans le travail et il n'y avait plus rien autour. »

La MSA leur a alors proposé un congé de répit. Pour pouvoir s'absenter, il fallait confier la ferme à des personnes expérimentées.

« Le Service de Remplacement nous a envoyé des agents qui connaissaient déjà l'exploitation. Cela a été plus facile : nous leur avons montré ce qu'il fallait faire, la machine à traire, le tracteur, et tout s'est bien passé. » explique Bertrand.

Grâce à cette confiance, le couple a pu rejoindre sa famille pendant quelques jours.

« Cela nous a permis de nous vider la tête, de souffler et de nous ressourcer. Quand il arrive une chose comme celle-là, on a besoin de partir un peu, parce que le travail vous retombe dessus. Si on ne s'arrête pas, cela devient vraiment difficile. »

Pour Bertrand, le message est clair :

« Sans le Service de Remplacement sur nos exploitations, cela ne peut pas fonctionner. Il faut avoir quelqu'un en secours lorsqu'on en a besoin. C'est quelque chose qu'il faut garder et faire perdurer. »

UNE CONVENTION NATIONALE MSA / SERVICE DE REMPLACEMENT FRANCE POUR FACILITER LE RÉPIT

En février 2025, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, Jean-François Fruttero, président de la MSA, et Christophe Haas, alors président de Service de Remplacement France, ont signé une convention cadre nationale pour renforcer le dispositif d'aide au répit pour épuisement professionnel en faveur des exploitantes et exploitants agricoles. Déclinée localement entre les caisses de MSA et les Services de Remplacement, elle poursuit trois objectifs : renforcer l'aide au remplacement, harmoniser à l'échelle nationale les conditions de prise en charge et préciser les modalités de collaboration entre les deux réseaux.

Concrètement, la MSA identifie les exploitants éligibles et informe au plus tôt le Service de Remplacement, afin de garantir sa disponibilité, y compris dans les situations d'urgence. De son côté, le Service de Remplacement assure le remplacement en choisissant l'agent le plus adapté au contexte humain de chaque situation, adapte les consignes à l'état d'épuisement de l'exploitant et participe au repérage précoce des situations à risque, en lien avec la MSA.

CHIFFRES CLÉS DE L'AIDE AU RÉPIT MSA (2023) :

4 585
ASSURÉS AGRICOLES ACCOMPAGNÉS
(+17 % par rapport à 2022), dont 80 % de non-salariés agricoles

DES BÉNÉFICIAIRES
majoritairement âgés
de 41 à 60 ans,
avec une forte représentation des **éleveurs bovins lait et viande**

1 780
EXPLOITANTS,
ont bénéficié de l'aide au remplacement **(+27 %)**, dont **1 397** pour la première fois

13 750
JOURS
de remplacement financés par les caisses de MSA **(+18 %)**

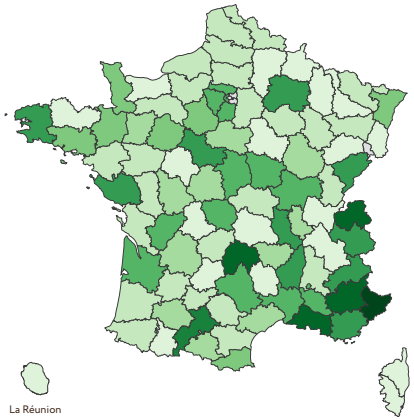
Source : CCMSA – Programme de prévention du mal-être agricole, bilan 2023.

MANDATS PROFESSIONNELS / SYNDICAUX

1 560
BÉNÉFICIAIRES

89 919
NOMBRE D'HEURES

dont mandats syndicaux : 38 365 h /dont mandats professionnels et électifs : 51 554 h



Nombre d'heures de remplacement par département

1-250 · 250-500 · 500-750
750-1000 · 1000-1500
1500-3 000 · 3 000-4 500
4 500-6 000 · 6 000-6 615



THOMAS, ÉLEVEUR LAITIER EN CÔTE-D'OR (21)

Président de Jeunes Agriculteurs de Côte-d'Or (JA21), Thomas fait régulièrement appel au Service de Remplacement pour assurer ses engagements syndicaux. Sur son secteur, deux agents connaissent particulièrement bien son exploitation. Leur présence régulière facilite l'organisation, y compris lorsqu'il sollicite le service seulement quelques jours à l'avance.

« J'aime bien faire appel aux mêmes personnes, parce qu'elles connaissent la ferme. Généralement, il n'y a pas de difficulté pour trouver quelqu'un. Comme les agents connaissent maintenant le fonctionnement de l'exploitation, tout se passe simplement. »

Cette confiance repose aussi sur un temps de transmission au début de chaque journée. Thomas explique ce qui a changé depuis le dernier passage et précise le travail à réaliser. Quelques minutes suffisent alors pour que chacun trouve sa place et pour qu'il puisse partir assurer ses engagements l'esprit tranquille.

« Pour moi, il est indispensable de prendre une dizaine de minutes le matin pour discuter avec l'agent et le briefer. Ensuite, je peux partir tranquillement : il n'y a jamais de souci. Le Service de Remplacement est aussi un vrai complément de main-d'œuvre pour des besoins ponctuels. En cas de vacances, d'arrêt ou d'accident, c'est vraiment important. »



JEAN-LUC, ÉLEVEUR LAITIER DANS LE FINISTÈRE (29)

Installé depuis 2004, Jean-Luc utilise le Service de Remplacement depuis le début de son activité. Lorsqu'il travaillait avec ses parents, le dispositif représentait déjà une sécurité pour faire face à un imprévu ou prendre quelques jours de congé. Désormais seul sur l'exploitation, il y a recours plus fréquemment, notamment pour participer à des concours bovins.

« Sans le Service de Remplacement, je ne pourrais pas participer aux concours : cela reviendrait trop cher et, quand on travaille seul, il faut bien que quelqu'un reste pour faire le travail à la ferme. Aujourd'hui, le remplacement est devenu encore plus important pour moi. »

Son expérience ne se limite pas aux concours ou aux congés. Jean-Luc mobilise également le service pour se former, prendre part à des journées de développement agricole et remplir ses responsabilités au sein des organisations professionnelles. Satisfait de l'accompagnement reçu, il estime cependant que la diversité des motifs de remplacement reste insuffisamment connue.

« Le remplacement permet aussi de participer aux journées de développement, aux assemblées générales, aux réunions professionnelles et à celles liées à un mandat syndical. C'est essentiel. Tous ces motifs existent, mais je ne suis pas certain que les agriculteurs sachent toujours qu'ils peuvent en bénéficier. »

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



4 283
BÉNÉFICIAIRES

134 490
NOMBRE D'HEURES

dont formation : 53 594 h / dont développement agricole : 80 897 h



HÉLÈNE, ÉLEVEUSE DE BOVINS ALLAITANTS EN CÔTE-D'OR (21)

Au sein d'une exploitation familiale de bovins allaitants conduite par trois exploitants, Hélène fait régulièrement appel au Service de Remplacement lorsque son fils, également exploitant et pompier volontaire, doit s'absenter pour suivre ses formations.

« Nous avons un très bon contact avec la personne qui prend en charge nos appels et nos demandes. Elle est très réactive et essaie toujours de faire au mieux. Nous demandons souvent le même agent, car c'est plus facile lorsqu'il connaît déjà l'exploitation. »

Les formations durent généralement une semaine et nécessitent un renfort pendant deux ou trois jours. Le Service de Remplacement intervient aussi ponctuellement lors des périodes de forte activité, notamment pendant la fenaison ou à la rentrée des animaux en hiver.

« L'agent est ponctuel, parfois même un peu en avance, et il s'adapte bien à nos horaires. Il comprend le travail à effectuer et la passation se déroule facilement. Jusqu'à présent, tout s'est bien emboîté et tout a fonctionné correctement. »
(Le prénom a été modifié.)

FOCUS

L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'enquête a été menée en 2026 auprès des adhérents des Services de Remplacement : 4 381 réponses, dont 3 774 adhérents ayant eu recours au Service de Remplacement en 2025

SATISFACTION GLOBALE

89%

SATISFAITS

11% INSATISFAITS

INTERPRÉTATION COMMUNÉMENT ADMISE EN TERME DE NIVEAUX DE SATISFACTION :

90% et + : excellent
85-89% : très bon
80-84% : bon
70-79% : mauvais
< 70% : très mauvais

Facilité à joindre les services de remplacement
93%
SATISFAITS
7% INSATISFAITS

Qualité de l'accueil téléphonique
96%
SATISFAITS
4% INSATISFAITS

Écoute de la demande
95%
SATISFAITS
5% INSATISFAITS

Délai de traitement de la demande
93%
SATISFAITS
7% INSATISFAITS

Respect et confidentialité de l'agent
95%
SATISFAITS
5% INSATISFAITS

Compréhension des consignes par l'agent
91%
SATISFAITS
9% INSATISFAITS

Satisfaction du travail réalisé par l'agent de remplacement
91%
SATISFAITS
9% INSATISFAITS

Suivi de la mission
95%
SATISFAITS
5% INSATISFAITS

Bilan de fin de mission réalisé par les services de remplacement
95%
SATISFAITS
5% INSATISFAITS

service de remplacement
S'engager - consolider - cultiver